

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en séance officielle le :

Mercredi 6 avril 2016, à 20 H 00,
en mairie

Avec l'ordre du jour ci-après :

Approbation du procès-verbal de la séance précédente.

Institutions et vie politique :

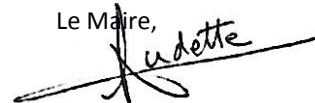
1. Fonctionnement des assemblées : commissions consultatives communales : proposition d'un nouveau membre.

Finances générales et budgets :

2. Vote des taux des taxes communales.
3. Affectation des résultats 2015.
4. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre des amendes de police.
5. Demande de subvention auprès de la CCVT au titre des Espaces Valléens.
6. Vote des budgets primitif 2016.

A l'issue du conseil public, le conseil municipal se réunira en conseil privé.

Le Maire,



Laurence AUDETTE